

**ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY**

Secretariat  
P. O. Box 3243



منظمة الوحدة الافريقية

السكرتاريه

ص. ب. ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITE  
AFRICAIN**

Secretariat  
B. P. 3243

Addis Ababa \* ادیس ابابا \*

CONSEIL DES MINISTRES

Trente-Sixième Session Ordinaire

Addis-Abéba, Février 1981

CM/1088 (XXXVI)

DEMANDE DE SUBVENTION PRESENTEE PAR L'IRIC



R A P P O R T - P R E S E N T A T I O N

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'OUA  
A L'IRIC POUR L'ANNEE 1980-1981

Un Etat des relations avec l'OUA et l'exposé du projet de programmes s'impose :

(I) RELATIONS OUA-IRIC-

Les relations OUA-IRIC sont déjà anciennes et solides : le 12 Juin 1974 lors du sommet de Mogadiscio, l'Organisation continentale africaine octroyait un statut d'observateur à notre établissement reconnaissant ainsi sa vocation continentale en matière de formation et de recherche en relations internationales de cadres appelés à être des responsables dans les Départements ministériels et missions diplomatiques des Etats africains ainsi que dans les organisations internationales africaines ou universelles. La Direction de l'IRIC consciencieuse de ce statut a tenu à participer aux différentes réunions de l'Organisation panafricaine.

Et l'Organisation a concrètement marqué son intérêt soutenu pour ce partenaire en accordant successivement à l'IRIC :

- Une subvention de 20 000 \$ pour l'année universitaire 1975-76,
- Une subvention de 40 000 \$ pour 1976-1977,
- une subvention de 35 000 \$ pour 1978-1979.

Les deux premières subventions ont été utilisées pour financer :

- des bourses d'études d'Etudiants non pris en charge par leurs gouvernements ou par des Organismes,
- Leurs voyages d'études et leurs voyages de rapatriement.

La dernière subvention octroyée a servi d'appui :

- au fonctionnement général en vue de renforcer l'origine continentale des Etudiants et Stagiaires ;
- à la tenue des séminaires particulièrement du Deuxième Séminaire africain de Droit International Humanitaire (surplus des frais locaux) groupant plus de quatre vingts spécialistes de trente pays africains.

(II) APPUI AU PROGRAMME D'ACTIVITES 1980

L'IRIC souhaiterait un appui particulier de l'OUA dans quatre secteurs d'activités.

1 - Extension du caractère continental du personnel  
Etudiant

L'IRIC a affirmé de plus en plus sa vocation continentale en ouvrant sans exclusive de langue ou de pays ses portes aux Etudiants de toutes les régions d'Afrique.

La liste d'étudiants et de stagiaires jointe en annexe permet d'en mesurer le progrès.

2 - Renforcement du caractère bilingue par l'organisation d'un stage préliminaire de langue qui coûterait approximativement quatre millions de francs CFA.

3 - La nécessité d'une réouverture d'un cycle moyen de formation de cadres intermédiaires de la Diplomatie particulièrement à l'intention de jeunes pays africains ayant récemment accédé à l'indépendance sous forme de stage consulaire et de chancellerie qui se chiffrerait approximativement à quinze (15) millions de francs CFA.

4- Le soutien au prochain Séminaire sur "le Règlement pacifique des Conflits en Afrique" dont les frais locaux sont évalués à quatorze (14) millions de francs CFA.

Le Directeur de l'IRIC

(signé)

Prof. J. OWONA

TABLEAU RECAPITULATIF

I -	<u>EXTENSION DU CARACTERE CONTINENTAL DU PERSONNEL ETUDIANT</u>	
	4 Bourses à l'intention du Zimbabwe et de la Namibie ou d'autres pays ayant récemment accédé à l'indépendance.	4 544 000
	2 Bourses de 3ème Cycle et 2 Bourses de Stage	
II -	<u>REINFORCEMENT DU CARACTERE LINGUISTIQUE</u>	
	1 Stage préliminaire de langue par Etudiant de 1ère Année	1 000 000
	2 - échange des professeurs avec d'autres Institutions ..	1 500 000
	- voyage d'études des Etudiants et Stagiaires .....	1 500 000
	TOTAL PARTIEL .....	4 000 000
III -	<u>REOUVERTURE D'UN CYCLE MOYEN DE FORMATION DE CADRES INTERMEDIAIRES DE LA DIPLOMATIE</u>	
	Stage consulaire et Chancellerie	
	10 Bourses.....	11 360 000
	(Honoraires des Professeurs) .....	3 640 000
	TOTAL PARTIEL .....	15 000 000
IV -	<u>SEMINAIRE SUR "LE REGLEMENT PACIFIQUE DES CONFLITS EN AFRIQUE"</u> de Novembre 1980 .....	14 000 000
	TOTAL GENERAL .....	<u>37 544 000</u>

Arrêté à la somme de :

TRENTE SEPT MILLIONS CINQ CENT QUARANTE QUATRE MILLE FRANCS CFA.

Service financier

(signé)

HSANGOU NJIKAM Mama

Fait à Yaoundé, le 4 juin 1980

Vu :

Le Directeur de l'IRIC

(signé)

Prof. J. ONONA

Agrégé de Droit Public



**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

1981-02

# Application for Subvention by IRIC

Organization of African Unity

Organization of African Unity

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/9614>

*Downloaded from African Union Common Repository*